

PUBLICATION IMMÉDIATE

Plus de 3,6 M\$ pour des activités de mise en valeur du milieu forestier

Carleton-sur-Mer, le 26 août 2005 – Le président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, M. Bertrand Berger, est heureux d’annoncer le versement de subventions totalisant 3 670 000 \$ à 80 projets dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II.

L’objectif général du volet II de ce programme est de contribuer au développement social et économique de la région et à la création d’emplois en favorisant la réalisation d’activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier. Ces activités peuvent être à caractère faunique, récréatif, sylvicole, éducatif ou environnemental. À titre d’exemples : la création de sentiers pédestres, de routes cyclables, l’aménagement de champs de tir, de sentier animalier, la construction de ponceaux, la mise en valeur de terres en friche, le développement de connaissances sur le milieu forestier.

Les activités qui génèrent des revenus pour le promoteur sont financées à 50 % et toutes les autres activités sont financées à 90 %. Ce volet du programme est administré par la Conférence régionale des élu(e)s.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418-368-6771 ou sans frais 1 800-463-
6178, poste 7